

Déstockage du parc à cendres du site EDF de Cordemais

17.6.2026 - | EDF

Dans le cadre de l'arrêt définitif de la centrale EDF de Cordemais prévu au 31 mars 2027, le site de Cordemais engage à partir de l'été 2026 une opération de déstockage progressive de son parc à cendres, qui s'étend sur 25 hectares. Ce parc accueille aujourd'hui des coproduits issus du traitement des fumées, dont l'entreposage est strictement encadré par arrêté préfectoral et limité à trois ans.

Cette phase de remise à niveau se traduira par une activité de transport pouvant atteindre, au plus fort, 50 à 80 camions par jour en heures ouvrables, un niveau comparable à celui observé en 2022 lorsque la centrale fonctionnait régulièrement.

Des mesures strictes seront mises en œuvre pour la sécurité des intervenants sur le site, et limiter les nuisances potentielles pour les équipes sur place et pour les riverains, notamment la suspension des opérations en cas de vents forts et la mise en place de dispositifs de prévention des envols de poussières (arrosage, bâchage des camions).

À terme, cette opération permettra de libérer un foncier stratégique, ouvrant la voie à de nouveaux projets industriels sur le site de Cordemais.

<https://www.edf.fr/la-centrale-thermique-de-cordemais/les-actualites-de-la-centrale-thermique-de-cordemais/destockage-du-parc-a-cendres-du-site-edf-de-cordemais>